



LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 13 numéro 2

Divers Plaisirs d'Hiver

Février 2019

La semaine de relâche pour nos étudiants et la semaine de la pêche blanche arrivent à grands pas : du samedi 2 au dimanche 10 mars.

Que ce soit pour pêcher ou se reposer en attendant la truite, participer à un match amical de hockey sur la patinoire municipale, construire des châteaux de neige, faire une randonnée en raquettes dans les sentiers d'ADELE, observer la nature ou rencontrer des amis, les occasions sont nombreuses pour vous divertir.



Dans ce numéro :

Divers Plaisirs d'Hiver	1
Avis publics	2
Avis public d'élection	3
Soins à domicile	4
Un message d'Amour	5
Pêche blanche	6
Activités d'ADELE	7
Sécurité au chalet en forêt	8
La SQ et les citoyens	
Vol et vandalisme...	9
Projet d'étude...	
Restaurant : Aux 2 pattes du lac	10
Célébration de la Parole	
Coiffeuse à Lac-Édouard	
Des nouvelles de votre Coop	11
Coordonnées de la Municipalité	12
Bonne Fête	
Changement d'heure	



Profitons de ce temps
pour prendre un rendez-vous
avec la nature !

Avis publics



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD
COMTÉ DE LAVIOLETTE

AVIS PUBLIC
DE PROMULGATION
RÈGLEMENT 166-2019

Avis public est donné par la soussignée, Mélanie Dagenais, directrice générale et secrétaire-trésorière, que le Conseil municipal, à la séance ordinaire dudit conseil tenue le 8^e jour du mois de janvier 2019, a adopté le règlement numéro 166-2019, décrétant une dépense et un emprunt au montant de 54 000 \$ pour l'acquisition d'un véhicule de service pour le Service de la Voirie.

Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 166-2019 fasse l'objet d'un scrutin référendaire n'ayant pas été atteint, le règlement 166-2019 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

Ledit règlement est déposé à la Mairie, 195, rue Principale, Lac-Édouard, où toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

Le présent règlement est entré en vigueur le 17 janvier 2019, conformément à la loi.

Donné à Lac-Édouard, ce 18^e jour du mois de janvier 2019.

Mélanie Dagenais,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Mélanie Dagenais, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant copies aux endroits désignés par le règlement 158-2018, et ce, le 18 janvier 2019.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 18^e jour de janvier 2019.

Mélanie Dagenais,
Directrice générale et secrétaire-trésorière



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD
COMTÉ DE LAVIOLETTE

AVIS PUBLIC
DE PROMULGATION
RÈGLEMENT 163-2018

Avis public est donné par la soussignée, Mélanie Dagenais, directrice générale et secrétaire-trésorière, que le Conseil municipal, à la séance spéciale dudit conseil tenue le 20^e jour du mois de décembre 2018, a adopté le règlement numéro 163-2018, décrétant l'imposition des différents taux de taxation annuels, les tarifs ou compensations s'y rattachant et permettant la mise en œuvre du budget 2019 de la municipalité.

Ledit règlement est déposé à la Mairie, 195, rue Principale, Lac-Édouard, où toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

Le présent règlement est entré en vigueur le 20 décembre 2018, conformément à la loi.

Donné à Lac-Édouard, ce 8^e jour du mois de janvier 2019.

Mélanie Dagenais,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Mélanie Dagenais, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant copies aux endroits désignés par le règlement 158-2018, et ce, le 8 janvier 2019.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 8^e jour de janvier 2019.

Mélanie Dagenais,
Directrice générale et secrétaire-trésorière



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD
COMTÉ DE LAVIOLETTE – SAINT-AURICE

Avis public est donné par la soussignée, Mélanie Dagenais, directrice générale et secrétaire-trésorière, que le rôle de perception générale est déposé et complété à la Mairie et que par la suite, je procéderai à l'envoi des comptes de taxes pour l'année 2019.

Donné à Lac-Édouard, ce 8^e jour du mois de janvier 2019.

Mélanie Dagenais,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Avis public d'élection

Madame Sylvie Mc Mahon ayant déménagé à Québec, elle a dû démissionner à titre de conseillère municipale. Il y a donc un poste à combler au sein du Conseil municipal.

Avis public d'élection Vote par correspondance

Municipalité LAC-ÉDOUARD	Scrutin du 2019 03 24 <small>année mois jour</small>
------------------------------------	---

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de

LAC-ÉDOUARD

Municipalité

par **MÉLANIE DAGENAI**, que :
Président d'élection

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : **CONSEILLÈRE/CONSEILLER SIÈGE 2**

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du

2019	02	11
<small>année</small>	<small>mois</small>	<small>jour</small>

 au

2019	02	22
<small>année</small>	<small>mois</small>	<small>jour</small>

JOURS : <u>lundi</u>	HEURES : De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
<u>mardi</u>	De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
<u>mercredi</u>	De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
<u>jeudi</u>	De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
_____	De : _____ à : _____	De : _____ à : _____

À NOTER - Le vendredi

2019	02	22
<small>année</small>	<small>mois</small>	<small>jour</small>

le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste, un scrutin sera tenu le :

<table style="width: 100%;"><tr><td>2019</td><td>03</td><td>24</td></tr><tr><td><small>année</small></td><td><small>mois</small></td><td><small>jour</small></td></tr></table> de 10 h à 20 h	2019	03	24	<small>année</small>	<small>mois</small>	<small>jour</small>	<table style="width: 100%;"><tr><td>2019</td><td>03</td><td>17</td></tr><tr><td><small>année</small></td><td><small>mois</small></td><td><small>jour</small></td></tr></table> de 12 h à 20 h	2019	03	17	<small>année</small>	<small>mois</small>	<small>jour</small>
2019	03	24											
<small>année</small>	<small>mois</small>	<small>jour</small>											
2019	03	17											
<small>année</small>	<small>mois</small>	<small>jour</small>											

4. renseignements sur le vote par correspondance :

- tout électeur inscrit sur la liste électorale à un autre titre que celui de personne domiciliée et qui en fait la demande par écrit peut voter par correspondance
- la date limite de réception au bureau du président d'élection de la demande de voter par correspondance est le dernier jour pour présenter une demande devant la commission de révision, soit le :

2019	03	12
<small>année</small>	<small>mois</small>	<small>jour</small>
- les bulletins de vote seront expédiés le :

2019	03	04
<small>année</small>	<small>mois</small>	<small>jour</small>
- le ou les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d'élection au plus tard à 16 h 30 le deuxième jour précédant celui fixé pour le scrutin au bureau de vote, soit le :

2019	03	22
<small>année</small>	<small>mois</small>	<small>jour</small>
- les électeurs pouvant voter par correspondance et qui n'auront pas reçu le ou les bulletins de vote pourront communiquer avec le président d'élection afin de les obtenir à compter du sixième jour précédant celui fixé pour le scrutin, soit le :

2019	03	18
<small>année</small>	<small>mois</small>	<small>jour</small>

Avis public d'élection (suite)

5. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Madame Nancy Hudon

6. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : _____

7. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection	Adjoint
Adresse : <u>195, rue Principale</u>	Adresse : _____
<u>Lac-Édouard</u>	_____
819 653-2138	_____
Ind. rég. Numéro de téléphone	Ind. rég. Numéro de téléphone

Signature

Donné à _____, le

2019	02	07
année	mois	jour

, le Lac-Édouard, le 2019 02 07
Municipalité
Milani Dagenais
Président d'élection

Soins à domicile

À Lac-Édouard, nous sommes privilégiés ! En effet, à chaque mois, une infirmière du Centre de santé et des services sociaux du Haut-Saint-Maurice vient nous rendre visite.

Que ce soit pour des prises de sang, la vaccination ou pour d'autres soins infirmiers, des infirmières dévouées nous accueillent au Centre communautaire de Lac-Édouard ou se rendent chez leurs patients.

Merci à toutes ces infirmières de prendre soin de nos gens ! Nous apprécions vraiment votre travail.

Madame Suzan Grimard est l'une d'entre elles. On la voit ici, prodiguant des conseils de santé à monsieur Pierrot Doucet.



Un message d'Amour

Suite à la célébration de Noël, le 18 janvier dernier, nous avons reçu cette lettre écrite par Hélène Saint-Denis, fille de madame Lise Bertrand de Lac-Édouard. Son témoignage nous a vraiment touchés et, comme le mois de février fait référence au mois de l'Amour, nous avons décidé de le reproduire intégralement.



Et si on y allait ? Pour l'amour ! Ou plutôt : Et si on y allait pour l'Amour...

par Hélène Saint-Denis (fille de Lise Bertrand)

Vendue au plus offrant, l'église est partie, cette année. Mais si elle occupait une grande place dans le cœur de certains, on comprend aujourd'hui qu'elle n'était quand même qu'un symbole. Car l'Amour, Lui, a survécu. Et Il est même plus vivant et plus palpable que jamais...

Il avait fallu que je tire et que je pousse sur mes enfants, ce soir-là, pour qu'ils acceptent de venir à la « messe de Noël ». Ils avaient finalement cédé devant l'argument incontestable : « Venez donc ! Pour faire plaisir à Grand-maman ! ».

C'est donc animés de bonne volonté, mais sans grande conviction religieuse, que nous nous sommes mis en route.

Lorsque nous sommes entrés dans cette petite pièce du sous-sol du centre communautaire du village, tout a basculé.

De grands efforts avaient manifestement été déployés pour rendre l'environnement plus adapté à l'événement. Et avec succès, il faut le dire. Mais c'est la chaleur de l'accueil fraternel que les gens se manifestaient les uns aux autres qui nous a marqués. Cet accueil, qui nous a enveloppés dès notre arrivée, et qui nous a bercés pendant toute la rencontre. Là, dans cette petite pièce du centre communautaire d'un petit village perdu dans la forêt mauricienne, personne n'était un étranger. Tout le monde faisait partie de la même belle grande famille humaine. Même les gens de passage.

Même si nous étions (presque) tous de la même religion, il ne fut question, ce soir-là, ni de dogmes, ni de préceptes. Non. Il n'y eut que l'Amour. Le pur Amour. L'Amour d'êtres humains qui avaient décidé, simultanément, de tourner leur cœur vers la Lumière, et de s'accueillir les uns les autres, dans leur humanité, justement. Cette humanité qui nous unit et qui nous définit. Qui nous mord parfois les tripes... Mais, ce faisant, qui nous pousse à nous dépasser, et à exprimer le meilleur de ce que nous sommes...

Et ce fut la plus belle « messe de Noël » que j'ai vécue de toute ma vie. Vous avez bien lu. J'ai bien écrit « que j'ai vécue ». Et non « à laquelle j'ai assisté ». Car tout s'est passé dans nos cœurs. Dans le fait que nous étions ensemble, dans l'amour les uns pour les autres, dans la conscience de la présence de cet Amour plus grand que soi.

Le plus drôle, c'est que cette messe n'en était même pas une. Que nous n'étions même pas dans une église. Et que cette « non-messe » n'était même pas officinée par un prêtre.

Merci Marthe, Marjolaine, Moly et Maman, d'avoir organisé cette si belle rencontre. Et de nous avoir permis de vivre l'Amour divin. Ce soir-là, nous aurions pu assister, une fois de plus, comme des milliers d'autres fois, à une symbolisation rigide de la naissance du Christ. Mais, grâce à vous, c'est dans nos cœurs que nous avons vécu Sa manifestation sur Terre.

Et merci, gens de Lac-Édouard, d'avoir partagé avec nous votre Amour. Et de nous avoir permis de vous exprimer le Nôtre. Si toutes les « messes » étaient comme celle-là, j'irais tout le temps !

Pêche blanche du samedi 2 mars au dimanche 10 mars

Afin que vos excursions de pêche se déroulent sans encombre, voici quelques règles à suivre :

1. S'assurer d'avoir un permis de pêche valide et le **PORTER sur soi** lorsque vous pêchez.

2. On peut utiliser jusqu'à un maximum de cinq (5) lignes par permis de pêche.

3. Chaque ligne peut avoir jusqu'à un maximum de 3 hameçons.

4. Le conjoint et les enfants de moins de 18 ans peuvent pêcher en vertu du permis du titulaire. Exemple : une mère et ses deux enfants n'ont pas de permis, mais le père en a un; donc toute la famille peut pêcher **mais on n'a droit qu'à cinq lignes et à un seul quota car ils n'ont qu'un seul permis pour le groupe.**



5. Les jeunes de moins de 18 ans qui ont un permis de **pêche en herbe** ont droit à cinq lignes et à leur propre quota.

6. **Les lignes ou « brimballes » doivent être sous la surveillance constante et immédiate du pêcheur.** Donc si un pêcheur doit quitter son lieu de pêche, peu importe la durée de l'absence, il doit relever ses lignes et les rendre inopérantes.

7. **AUCUN poisson appât ou partie de poisson ne sont permis** pour la pêche dans la zone 26.

8. Toujours ramener vos déchets ou autres rebuts et garder le lac propre comme il l'était à votre arrivée sur votre lieu de pêche.

9. Quotas :
 - omble de fontaine (truite mouchetée) : 10 par permis
 - perchaude : 50 par permis

Prenez note que ces quelques règles ne sont qu'à titre d'information et ne remplacent pas les textes de loi.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec un agent de protection de la faune de La Tuque au 819-523-5556 si vous avez besoin d'informations supplémentaires. Il leur fera toujours plaisir de vous renseigner.





Association du développement
écologique du Lac-Édouard

Activités d'ADELE

PÊCHE BLANCHE 2019 À LAC-ÉDOUARD



2
MARS
SAMEDI

4 À 7 D'ADELE

Musique et animation dès 16 h
Tournoi de pêche d'ADELE
mesurage des truites
prix pour les trois plus grosses prises
Au menu • Pizza et frites maison

SERVICE DE BAR

Bière, vin blanc et rouge,
boissons gazeuses,
jus et café

Argent comptant seulement
Offert à tous les événements

7
MARS
JEUDI

4 À 7 D'ADELE

Musique et animation dès 16 h
Au menu • Assiette de poulet BBQ



9
MARS
SAMEDI

DÎNER D'ADELE

Musique et animation de 12 h à 15 h
Mascottes pour amuser les petits et les grands
Au menu • Assiette de méchoui
ou assiette de sous-marin, soupe

POUR INFORMATIONS

lorraine.halle@hotmail.com
819 653-2052

Facebook icon ADELE, Association du
Développement Écologique
de Lac-Édouard

LES MEMBRES DU C.A. D'ADELE

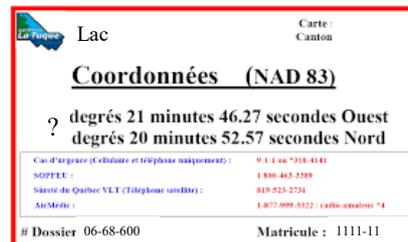
Rémy Morin, président
Réal Tremblay, vice-président
Lucie Bacon, trésorière
Pierrot Doucet, secrétaire
Lorraine Hallé administrateur
Denis Trépanier, administrateur
Daniel Beaulieu, administrateur



Sécurité au chalet en forêt

Voici une série de gestes à poser pour prévenir un incendie ou une intoxication au monoxyde de carbone (CO)

- Installez un avertisseur de fumée à chaque étage et un avertisseur de monoxyde de carbone près des chambres à coucher. Rapportez-les avec vous à la fermeture du chalet (ils ne fonctionnent plus à $-4,4\text{ }^{\circ}\text{C}$ et moins.) Ramenez-les à votre retour au chalet.
- Vérifiez l'indice d'inflammabilité établi par la SOPFEU et respectez les consignes d'interdiction de feu à ciel ouvert.
- Ramenez votre cheminée au moins une fois par année.
- Transvidez les cendres de votre poêle dans un contenant incombustible et laissez-les refroidir à l'extérieur au moins 7 jours loin de tout combustible.
- Procurez-vous un extincteur portatif de classe ABC.
- Munissez votre foyer extérieur d'un pare-étincelles.
- Installez le foyer, le poêle à bois ainsi que la cheminée selon les directives du fabricant.
- Assurez-vous que vos appareils au propane sont entretenus annuellement. Si la flamme du brûleur est jaune, il est temps de réagir et de faire ajuster l'appareil par un professionnel.
- Ayez votre trousse de survie 72 heures (médicaments, nourriture et eau, lampes de poche, piles).
- Ayez un moyen de communication et écoutez la radio pour capter les messages d'intérêt public.
- Ayez des connaissances de base en secourisme.
- Ayez une bonne connaissance de votre environnement (chemins d'accès, voisins les plus proches, moyens de rejoindre les services d'urgence, savoir où se situe la borne d'évacuation la plus proche).
- Mettez l'étiquette de localisation de votre chalet bien en vue.



Pour plus d'informations, contactez la division Prévention, du Service Incendie de l'Agglomération de La Tuque, au (819) 523-9797

La SQ et les citoyens

Depuis notre petite enfance, beaucoup d'entre nous percevons les policiers comme des personnes qui font peur, qui donnent des contraventions. Depuis qu'on est jeune, on a peur de la police ! Rappelez-vous lorsque vous avez été interpellé au volant de l'auto d'un de vos parents pour la première fois. Ouf ! On s'enfonçait dans le siège.

En fait, les policiers sont des employés de l'État chargés de voir à l'application d'un certain nombre de lois. Si ces lois n'étaient pas appliquées, ce serait l'anarchie totale. Le rôle du policier consiste aussi à nous protéger des délinquants. Il est au service de la société.

Dans le but de se rapprocher de celles et ceux à qui ils rendent service, le sergent Mario Bouchard, du poste de La Tuque, a pensé organiser des rencontres informelles au Magasin général de Lac-Édouard. Deux policiers seront sur place pour répondre à vos questions, pour vous fournir des informations sur divers sujets concernant la sécurité des personnes et des biens, le code de la route, la circulation en VHR (quad, motoneige, côte-à-côte), etc. Ces rencontres débiteront bientôt.

Surveillez les informations dans le Tour du Lac.



Vol et vandalisme sur l'Île Vachon (Île à Laforest)

Souvent, nous nous plaisons à dire que Lac-Édouard est un merveilleux coin de Paradis. Par contre certaines personnes se plaisent à jouer au destructeur ou saccageur et cela devient très désagréable pour les citoyens qui en sont les victimes.

Un peu d'histoire : L'île Vachon est située à l'entrée de la baie William, entre l'île Saint-Laurent et l'île Bélanger. À l'origine, cette île était la propriété de M. J. E. Laforest. Par la suite, la famille Vachon en a fait l'acquisition. Le propriétaire actuel est monsieur Dieter Reber.

Monsieur et madame Reber ont malheureusement été victimes de vandales et de voleurs à plusieurs reprises. Plusieurs objets leur appartenant ont été volés ou brisés (scie à chaîne, canots, table de billard, piano, etc.).



Ils offrent une récompense de 1 000 \$ qui sera versée à toute personne possédant des informations pouvant mener à l'arrestation des voleurs.

Si vous avez eu connaissance de personnes qui se sont amusées à détruire leurs biens, communiquez avec la Sûreté du Québec au 819-523-2731.

Ce serait bien que Lac-Édouard demeure un Paradis pour tous !

Projet d'étude patrimoniale et mémorielle portant sur le Sanatorium de Lac-Édouard

Dans le cadre d'un projet d'étude patrimoniale et mémorielle portant sur le Sanatorium de Lac-Édouard, j'aimerais rencontrer d'anciens patients et d'anciens membres de l'équipe médicale de cet hôpital construit pour guérir la tuberculose.

Je fais donc appel à vous afin de savoir si vous seriez intéressés à m'appuyer dans ce projet en me contactant pour une entrevue. J'ai d'ailleurs joint à ce message l'affiche qui circule présentement sur les réseaux sociaux. Les journaux locaux semblent être une façon plus optimale de rejoindre mon public cible, considérant qu'ils sont âgés et peu présents sur les réseaux sociaux.

Plus précisément, ce projet vise à faire avancer la connaissance concernant le corpus immobilier que représentent les sanatoriums du Canada, et ce en vue de faire reconnaître leur valeur patrimoniale et historique.

Ce projet est d'ailleurs appuyé par plusieurs instances d'envergure, dont l'Université du Québec à Montréal (UQAM), l'Institut du patrimoine de l'UQAM, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPE) ainsi que par le San-Station Boréale. En espérant que nous pourrions bénéficier mutuellement d'une future collaboration,

Cordialement,

Sophie Lamarche, étudiante chercheuse,

Courriel : sophee.lamarche@gmail.com

Université du Québec à Montréal, 438-881-9497

**ÉTUDE MÉMORIELLE
DU SANATORIUM LAC-ÉDOUARD**

Projet de recherche - Maîtrise en design de l'environnement
Université du Québec à Montréal (UQAM)

APPEL À CANDIDATURE

Vous avez été employé(e), patient(e) ou visiteur(e) du Sanatorium Lac-Édouard durant ses années fonctionnelles?

Vous seriez intéressé(e) à partager vos souvenirs (qu'ils soient positifs ou négatifs) quant à votre expérience dans cet édifice hospitalier?

Nous sommes à la recherche de participants prêts à nous aider à faire avancer la connaissance quant à la mémoire associée aux éléments architecturaux et paysagers du site.

L'anonymat et la confidentialité des participants seront en tout temps respectés.

Le projet de recherche a reçu une certification éthique du CERPEZ-UQAM.

CONTACT

SOPHIE LAMARCHE
Étudiante-chercheuse
lamarche.sophie.3@courrier.uqam.ca

Sous la direction de :

RÉJEAN LEGAULT
Professeur à l'École de Design de l'UQAM

UQAM

Restaurant : Aux 2 pattes du lac

Du nouveau à Lac-Édouard, un restaurant a ouvert ses portes à l'ancien Casse-croûte Chez Lyon. En effet, Patrick Dagenais et Patricia Dinelle ont ouvert le restaurant **Aux deux pattes du lac**.

Ils vous offrent 2 menus du jour, lesquels changent à chaque jour. Joignez-vous à leurs amis sur leur page Facebook. Depuis l'ouverture, soit le 16 janvier, vous pouvez vous procurer le menu complet à la Coop, à la municipalité ou directement au restaurant.

- **Ouvert du lundi au dimanche de 5 h à 23 h**
- **Nouveauté : livraison à domicile de 11 h à 23 h, 7 jours par semaine.**
- **Téléphone : 819-653-2518**



Journées cabane à sucre



Pendant la semaine de la pêche les samedis 2 et 9 mars, nous vous offrirons un repas traditionnel de cabane à sucre : fèves au lard, soupe aux pois, jambon, oreilles de crisse, bacon, omelette et tire d'érable sur la neige.

De plus, le mercredi 6 mars, au menu : vol-au-vent à la truite, sauce aux œufs ou vol-au-vent au poulet pour ceux qui n'aiment pas le poisson, coquille Saint-Jacques, soupe et dessert.

Veillez réserver vos places à l'avance pour chacun de ces 3 événements.

Nous vous remercions de votre confiance et au plaisir de vous accueillir,

Patricia Dinelle et Patrick Dagenais

Célébration de la Parole

Animée par mesdames Lise Bertrand et Marthe Chabot, **tous les samedis à 16 h**, il y a une célébration de la Parole à la bibliothèque du Centre communautaire.



C'est un temps d'arrêt qui nous permet d'échanger sur les valeurs que nous considérons importantes dans notre vie.

Venez partager avec nous ce moment privilégié.

Bienvenue à toutes et à tous !

Coiffeuse à Lac-Édouard



Prochaines dates à inscrire à votre agenda :

Le mercredi 20 février

Le mardi 19 mars

Pour prendre rendez-vous :

☎ Composer le 819-523-4305

✉ audr3y.r@outlook.com

Bienvenue à toutes et à tous.

Audrey Rochette

Des nouvelles de votre Coop

MAGASIN GÉNÉRAL

Au mois de janvier dernier, nos ventes se sont élevées à 60 719 \$, une légère baisse en comparaison de celles de janvier 2018. Il faut comprendre que ces dernières avaient connu une hausse de 13 % en les comparant à celles de 2017. Tout compte fait, elles se situent dans le même ordre que celles de 2018.

Voici d'ailleurs un portrait de nos mois de janvier depuis l'ouverture de notre Magasin général :



2014	2015	2016	2017	2018	2019
40 060 \$	39 579 \$	42 340 \$	56 031 \$	63 298 \$	60 719 \$

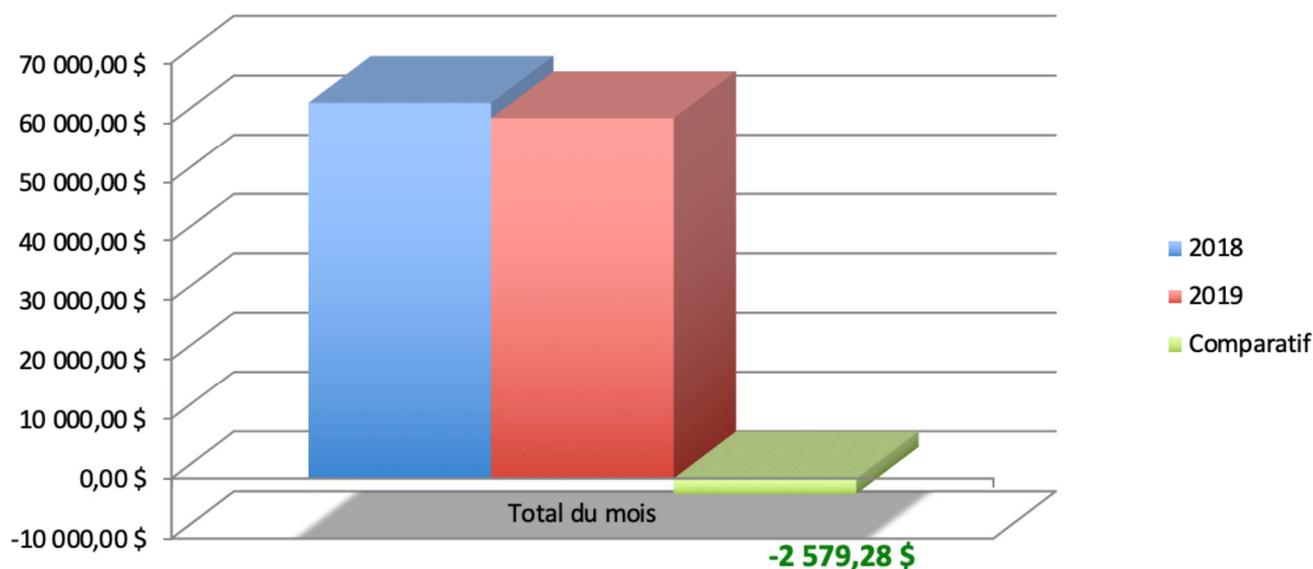
Proximité, service exceptionnel, accueil chaleureux, grande variété de produits, voilà une formule gagnante !

Merci à tous les employés et à tous les bénévoles pour votre grand dévouement !
Huguette Cloutier, gérante

Total du mois		Comparatif	
2018	2019		
63 298,70 \$	60 719,41 \$	-2 579,28 \$	-4,07%



Comparatif Mois



Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238
Télécopie : (819) 653-2338
Messagerie : infos@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : Fermé



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

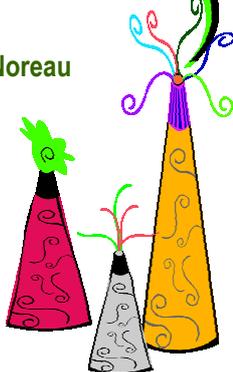
Bonne Fête

Février

- 13 : Colette Rioux
- 15 : Jacques Tremblay
- 16 : Lucie Bacon
- 19 : Camille Chevarie
- 22 : Marc-Antoine Noreau
- 23 : Janie Cloutier, Mario Muir
- 24 : Rosaire Perron
- 25 : Suzanne Lavoie
- 26 : Benoît Goudreault
- 27 : Lise Charland
- 28 : Denis Skene

Mars

- 2 : Emma et Justine Noreau
- 5 : André Beaulieu,
Sonia Cloutier,
Renald Cloutier,
Louis Lévesque
- 6 : Pierre-Luc Noreau



DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE - DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais
Directrice générale et secrétaire-trésorière
(819) 653-2138 / Courriel : melanie.dagenais@lacedouard.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard
Inspecteur municipal
(819) 653-2438 / Courriel : jean-francois.lessard@lacedouard.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Communiquez avec madame Nancy Hudon
Adjointe administrative
(819) 653-2238 / Courriel : nancy.hudon@lacedouard.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les assemblées publiques du Conseil municipal de Lac-Édouard se tiendront
le deuxième mardi du mois à 19 h.

Date de la prochaine assemblée régulière :

le mardi 12 mars à 19 h

Bienvenue à toutes et à tous !



Changement d'heure



Le passage à l'heure avancée (ou heure d'été) aura lieu dans la nuit du samedi 9 mars au dimanche 10 mars à 2 h du matin. À ce moment, nous avançons l'heure.

Profitons de l'occasion pour vérifier les piles de nos avertisseurs de fumée et ceux de monoxyde de carbone.

CHANGEMENT
D'HEURE
CHANGEMENT
DE PILE
VÉRIFIEZ
VOS **AVERTISSEURS!**

